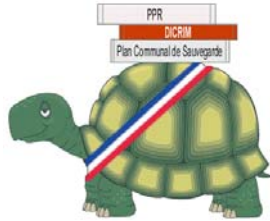


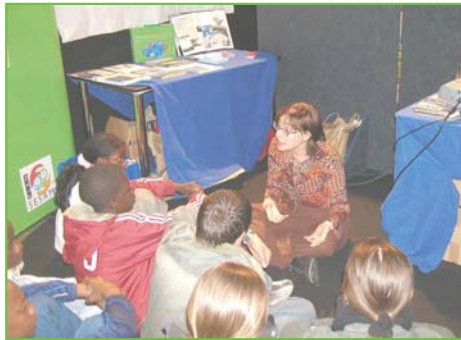
# ➤ Informations



## L'IFFO-RME y était

➤ **Forum « Sciences et techniques au cœur du développement durable », Fontenay-sous-Bois, 13-16 octobre 2004**

Pour la deuxième année, ce forum a été l'occasion pour l'IFFO-RME de proposer, sur son stand, des animations ludiques à destination des jeunes.



➤ **2<sup>èmes</sup> rencontres sur la Prévention des risques liés aux mouvements de terrain, Laon, 9 novembre 2004**

Démarches éducatives et partenariat avec les collectivités ont été illustrés par les interventions croisées de l'IFFO-RME et de l'équipe académique RMé d'Amiens.

➤ **Conférence internationale « Mazurin » sur le management de la revitalisation durable des zones d'activités urbaines, organisée par l'INERIS, Amiens, 18 novembre 2004**

➤ **Forum Européen sur la Communication sur le Risque Majeur (FECRIM), Orléans, 15-16 décembre 2004**

## Formations

➤ **Formations nationales :**

Dunkerque	<b>13-17 décembre 2004</b>
Toulouse	<b>4-8 avril 2005</b>

➤ **Cotisations 2005 : 15 €**

Chèque à adresser au siège administratif :  
14, Passage Dubail – 75010 Paris

## Brèves

➤ **A la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) et en partenariat avec l'Inspection académique de Seine-Saint-Denis,**

l'IFFO-RME a développé un projet de généralisation de la mise en place des PPMS dans les établissements scolaires du second degré du département. Les personnels de direction des collèges et lycées volontaires ont reçu une formation sur le PPMS et bénéficient d'un accompagnement concret par des formateurs RMé. L'objectif est d'aboutir à des exercices de simulation en juin 2005.

➤ **Le troisième forum francophone d'éducation à l'environnement « Planèt'ERE 3 » aura lieu au Burkina Faso, du 18 au 26 juillet 2005.**

L'IFFO-RME, membre fondateur de l'ONG Planèt'ERE, propose de constituer une sous-délégation française thématique « Eduquer pour prévenir les catastrophes naturelles », en partenariat avec le MEDD et Prévention 2000.

➤ **Deux groupes de travail ont été mis en place par l'IFFO-RME.**

Le premier travaille sur la réalisation d'une maquette du "livret de l'élève" sur les risques majeurs destiné aux collégiens de niveau 5<sup>ème</sup>. Le second a pour mission d'identifier des pistes pédagogiques pour le premier degré en appui sur des outils et des ressources existants (en particulier la littérature « Jeunesse »).

## Les phosphorescences du frappeur insomniaque

### TSUNAMI

Les lettres ondulent sur le papier  
Comme les vagues de l'océan.  
Au pied de ce grand fromager\*  
Se mirent les flots nonchalants.

Quelle colère de la nature,  
Ou quel coup du sort ironique,  
Pourrait changer cette peinture  
En tableau apocalyptique ?

Comment ce doux clapotement  
Deviendrait alors grondement,  
Et les gouttes d'eau frémissantes  
Une muraille rugissante ?

Quel phénomène viendrait soudain  
Souiller cette image biblique,  
Que l'artiste sous son fusain  
Rendait merveilleuse, idyllique ?

Et pourtant les flots se déchangent,  
Détruisant tout sur leur passage,  
Les maisons, les hommes ils entraînent,  
Et déchirent cette belle image.

Ils grondent, ne laissant derrière eux  
Que misère et désolation,  
Des êtres meurtris, malheureux,  
Que la peur et la destruction.

**Michel Brangbour**

Alias « le frappeur insomniaque »

\* le fromager est un arbre (sur lequel ne pousse aucun fromage)

➤ [www.iffo-rme.fr](http://www.iffo-rme.fr)



# IFFO<sup>N°9</sup>-RME

## ACTIONS

Le Bulletin de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement

### Editorial

Les événements récents, séisme et tsunami du 26 décembre 2004 en Asie et séisme du 21 novembre 2004 aux Saintes (Guadeloupe), ont rappelé l'importance et l'urgence de prévenir le risque sismique. Cette prévention doit reposer sur l'information des populations, le respect des règles de construction parasismique et des plans de prévention des risques naturels et technologiques qui doivent être mis en œuvre et en application.

La médiatisation de catastrophes majeures a réveillé les consciences. C'est pour cette raison que les établissements scolaires, qui doivent mettre en place leur PPMS, expriment également de plus en plus de demandes sur ce sujet aux collectivités, principalement les communes, propriétaires des locaux des établissements du 1er degré et responsables du personnel intervenant hors temps scolaire dans les écoles (cantine...). Les communes ont aujourd'hui besoin de compétences pour y répondre.

Le rôle des formateurs RMé issus de collectivités territoriales, intégrés aux équipes académiques est de développer une stratégie communale de sensibilisation et d'éducation à la prévention des risques majeurs qui associe les jeunes citoyens. Pour favoriser une culture du risque durable, ces formateurs doivent mettre en place des partenariats avec les différents acteurs concernés par l'éducation aux risques (Education nationale, services extérieurs de l'Etat, associations...) et devenir des relais.

En outre, les PPMS font partie intégrante des stratégies globales de prévention et doivent s'articuler avec les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes pour une cohérence optimale dans la gestion de crise. Les formateurs RMé des collectivités ont donc un rôle essentiel à jouer dans ce domaine.

Afin de renforcer la prise en compte de ce risque aux Antilles mais aussi en Métropole, le Ministère de l'écologie et du développement durable a initié un programme national de prévention du risque sismique sur six ans. L'objectif est de réduire la vulnérabilité de la population en développant la culture du risque, en mettant en œuvre les mesures existantes et en améliorant les savoir-faire.

**Isabelle Paulineau et Charles Mélior**  
Cellule Risques Majeurs, Mairie de Fort-de-France,  
formateurs RMé de Martinique

### Sommaire

**La vie du réseau** pages 2/3  
**Informations** page 4

**Dossier :**  
**Réunion nationale des formateurs RMé**

**Fiche technique :**  
**Principaux points de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile**



Depuis les tempêtes de décembre 1999 et leurs conséquences sur les établissements scolaires et l'accident majeur provoqué par l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, l'Observatoire a beaucoup travaillé sur le thème des risques majeurs et en a fait un axe fort du nouveau mandat 2005-2007.

Lors de l'installation de la nouvelle assemblée plénière, le 29 mars 2005, le ministre de l'éducation nationale François Fillon a, parmi les orientations de l'Observatoire, souligné la nécessité de sensibiliser les personnels à la gestion de crise et a rappelé par ailleurs l'importance de sa mission en matière de perception des risques par les élèves afin de développer par la formation et l'éducation une attitude responsable.

Au cours de ces trois années passées comme secrétaire générale de l'Observatoire, j'ai pu contribuer au développement de la réflexion et de la prise de conscience sur l'importance de la préparation de la communauté scolaire pour faire face à un risque naturel ou technologique. Cela a pu se faire grâce au travail de partenariat avec les collectivités territoriales, le réseau des formateurs RMé, les ministères de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, de l'écologie et du développement durable ainsi que les responsables de l'éducation nationale. Ce travail a été conduit, en particulier, dans le cadre de la commission « risques majeurs ».

Les expériences dans les domaines de l'information préventive, de la formation et de l'éducation menées conjointement commencent à porter leurs fruits. Il reste du chemin à faire.

Le défi à relever est celui de la collaboration avec les collectivités, surtout avec les services municipaux, en particulier pour les écoles. Des exemples montrent que c'est possible. L'IFFO-RME comme l'Observatoire a toujours eu le souci de valoriser les actions concrètes qui montrent les progrès de cette culture du risque partagée qui est aussi culture citoyenne.

**Claire Aribaud**  
Secrétaire générale de l'Observatoire National de la Sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur

Directeur de la publication : Sylvette Pierron • Rédacteur en chef : Jean Louis Barbier • Comité de Rédaction : Gérard Mignot, Michel Brangbour • Secrétariat de rédaction : Sandrine Masson • Siège administratif : 14, passage Dubail 75010 Paris • Tél : 01 44 72 06 25 / Fax : 01 44 72 06 24

# La vie du réseau

**Les actions d'information préventive des citoyens mises en place par les collectivités territoriales avec le concours de l'IFFO-RME**

## L'exemple du Val d'Oise

L'Agence de l'environnement du Val d'Oise, service du Conseil général, s'est vu confier pour missions la réflexion, l'observation, la sensibilisation, l'information et la concertation, des élus, des acteurs professionnels (territoriaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, éducateurs) ainsi que des associatifs et plus largement de tout Valdoisien concerné par la prise en compte et l'amélioration des questions liées à l'environnement dans le département.

L'éducation à l'environnement, comprise comme un apport de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire visant à permettre un épanouissement des habitants dans leur cadre de vie et à « faire » des citoyens actifs et conscients, concerne le patrimoine naturel, les aménités offertes par cet environnement mais aussi les risques et nuisances. L'éducation à l'environnement est par conséquent un processus permanent et dans la durée qui favorise la connaissance et la prise de conscience, sur les lieux de travail et de vie, du respect et de l'amélioration de cet environnement local mais aussi global.

L'éducation aux risques majeurs, partie intégrante de l'éducation à l'environnement, s'appuie sur des données et des approches scientifiques. Elle appelle un effort pédagogique diversifié, trans et inter disciplinaire, multipartenarier, pour s'adresser à tous. Elle fait appel au partage d'expériences à la responsabilisation et à l'entretien de la mémoire collective.

Dans cette optique, le Conseil général du Val d'Oise, à travers son Agence de l'environnement, a choisi de travailler avec l'IFFO-RME à l'occasion du forum annuel de l'environnement, lieu d'échange et de débat, qui s'est tenu le 16 juin 2004 à Cergy sur le thème : « les risques naturels et technologiques du Val d'Oise : informer, éduquer et prévenir. Vers une culture partagée du risque ? ».

L'IFFO-RME a accompagné les organisateurs en amont de cette journée en participant au comité de pilotage du forum et en suggérant et facilitant la venue d'intervenants issus de la France entière. La collaboration a aussi pris forme à travers la réalisation d'une exposition pédagogique intitulée « Prévenir le risque majeur en Val d'Oise » (panneaux, jeux, mallette pédagogique, classeur de « l'éducateur »), de films (« micro-trottoir sur la perception des risques majeurs en Val d'Oise », « exercice de simulation de mise en sûreté des élèves d'un collège couvert par un PPMS ») et d'un site Internet.

Ces outils de sensibilisation et d'éducation aux risques majeurs sont destinés à l'éducation des publics du Val d'Oise, jeunes, scolaires collégiens, adultes. Ils sont mis à la disposition des communes, des établissements scolaires, des entreprises, des associations. Ils accompagnent les dirigeants dans leur politique de prévention ou de gestion des risques à l'échelle de leur territoire. Cette exposition comportant plusieurs niveaux de lecture (de l'élève à l'expert) est didactique mais aussi ludique (maquettes, modules sonores, jeux). Elle est par exemple utilisée par les struc-



tures qui l'empruntent gratuitement pour préparer la mise en place d'un PPMS, le lancement d'un DICRIM ou pour informer la population au sujet d'un PPR.

La collaboration entre l'Agence de l'environnement du Val d'Oise et l'IFFO-RME se poursuit aujourd'hui en aval de cette réalisation et de la journée du 16 juin 2004 puisqu'un module d'animation a été imaginé pour accompagner l'exposition. Cette mission de conception et de réalisation des animations a été confiée dans le cadre d'un marché public à l'association Planète Sciences membre du réseau des formateurs RMé.

La sensibilisation et l'accompagnement des éducateurs du Val d'Oise sur le thème des risques majeurs se poursuit. Ce thème a en effet été retenu pour ouvrir le 23 mars 2005 un cycle de sorties - animation s'adressant aux éducateurs. La présence de l'IFFO-RME aux côtés du Conseil général, de personnels de l'Education Nationale, du Centre Départemental de Documentation Pédagogique, des Services Départementaux d'Incendie et de Secours et d'industriels a contribué à la réussite de cette demi-journée appelée à être renouvelée. La fourniture de documents pédagogiques rassemblés par l'IFFO-RME et remis à tous permettra à chaque présent de diffuser les messages d'information préventive.

Dans les mois à venir, l'IFFO-RME participera à l'atelier « Risques et Pollutions », un des 5 groupes de travail participatif de l'Agence, présidé par un conseiller général, ouvert à la société civile et aux professionnels et ayant pour objectif de proposer aux élus du Conseil général le vote de dispositifs, le lancement d'études, l'appui à certains projets identifiés par l'atelier.

**Jean-Marie Deshoux**  
 Conseil général du Val d'Oise,  
 Agence départementale de l'Environnement

### Exposition en ligne

« Prévenir le risque majeur en Val d'Oise » :  
[http://www.cg95.fr/site\\_risk/intro.htm](http://www.cg95.fr/site_risk/intro.htm)

## Mise en place d'une stratégie partenariale dans l'Académie de Toulouse

Le partenariat avec les collectivités territoriales est un élément très important dans la mise en place des PPMS. En Région Midi-Pyrénées, ce partenariat se construit peu à peu avec des procédures différentes selon les zones. Le Maire, en tant que responsable de la sécurité de ses administrés, est de droit le premier concerné. Il renseigne les chefs d'établissements et les directeurs d'école sur les zones concernées par les risques cités dans le DDRM, sur les mesures de protection des populations dans sa commune. Certaines communes ont mis en ligne une localisation des zones à risque, d'autres l'ont publié dans leur bulletin municipal. La Ville de Toulouse a réalisé une cartographie des risques avec localisation des écoles, collèges et lycées qu'elle a transmis à l'Inspecteur d'Académie qui a informé les chefs d'établissement, les Inspecteurs de l'Education Nationale et les directeurs d'école, conformément au BO EN du 30 mai 2002. Propriétaire de locaux, le Maire met également à disposition des écoles les plans détaillés des lieux et les malettes de secours. Le Maire est destinataire des PPMS de tous les établissements scolaires de sa commune. La sensibilisation des Maires a pris plusieurs formes, le plus souvent des réunions d'équipes éducatives animées par un formateur RMé, avec participation des élus, des techniciens, des parents, du Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, du personnel de restauration... Elles ont renforcé des liens de proximité indispensables. L'exercice de simulation auquel le Maire est invité et son évaluation sont aussi un temps de prise de conscience des enjeux du PPMS, pour lui-même ou son représentant, élu, technicien, police municipale...

Le Préfet participe également à cette sensibilisation soit lors des réunions d'arrondissement, soit par des courriers relatifs aux PPR, aux PCS ou aux actualisations des DDRM. Cette sensibilisation peut aussi prendre la forme d'une lettre co-signée par le Président de l'Association Départementale des Maires et l'Inspecteur d'Académie.

Dans l'Académie de Toulouse, ces stratégies ont pu se mettre en place grâce au réseau existant entre l'Education nationale et les services de protection civile des préfectures et des mairies par le biais des formateurs RMé.

Les Conseils généraux sont eux-aussi progressivement sensibilisés soit par l'intermédiaire des chefs d'établissements, soit lors d'une participation à un exercice de simulation ou à une commission départementale d'hygiène et sécurité d'une Inspection Académique. Le Conseil régional Midi-Pyrénées a, quant à lui, élaboré en 2003 un « Guide de maintenance des lycées ». Ce guide, composé de classeurs, a été remis fin 2003 aux proviseurs et gestionnaires avec une présentation en particulier du PPMS, premier chapitre du classeur n°6. Cette partie a été écrite par le service technique du Conseil régional et le coordonnateur RMé. Le Conseil régional reste attentif aux demandes de simulations et aux questions relevant de la sécurité.



Formation nationale de formateurs RMé, Toulouse, avril 2005

L'information des collectivités territoriales requiert encore à ce jour un temps important pour l'équipe locale de formateurs RMé, moteur en ce domaine. Cette information concerne essentiellement la mise en place des PPMS et des projets pédagogiques, mais elle devrait aussi inclure les projets de construction ou de restructuration des établissements scolaires pour intégrer, dès cette phase, l'application de recommandations.

Grâce aux formations nationales programmées par le MEDD, nous pouvons espérer conforter encore plus cette équipe académique bien structurée.

**Annie-Claude Verchère**

Coordonnatrice académique RMé de Toulouse

## Mise en place d'une démarche d'information préventive à Marly-la-Ville

La commune de Marly-la-Ville s'est engagée dans une démarche active d'information préventive de sa population sur la question des risques majeurs. Pour l'accompagner dans la mise en œuvre, elle s'est attachée le conseil de l'IFFO-RME. Le partenariat et les modalités de travail permettent à Marly-la-Ville de s'approprier l'ensemble des outils nécessaires à l'élaboration du DICRIM (démarches, ressources), lui garantissant la maîtrise du document non seulement pour suivre le dossier, mais aussi pour communiquer en direction de ses administrés. L'IFFO-RME, relais de l'équipe académique RMé, veillera par ailleurs à l'articulation des démarches communales avec la mise en place des PPMS et des actions éducatives « risques majeurs » développées dans les établissements scolaires de Marly-la-Ville.

Ce projet s'inscrit sur le long terme dans la mesure où l'objectif principal est de contribuer au développement d'une culture du risque majeur et de comportements adaptés en cas de crise. Il intègre « des piqûres de rappel » et une campagne d'affichage et pourrait se poursuivre par l'élaboration du PCS et le développement d'un projet pédagogique en appui sur les outils développés par le Conseil général du Val d'Oise et l'IFFO-RME.

**Yves Munos, formateur RMé de l'Académie de Grenoble et Evelynne Allain, IFFO-RME**

Bien que n'appartenant au réseau RMé que depuis 2004, je suis convaincue que le formateur fonctionnaire de préfecture affecté au SIDPC, dont le rôle s'inscrit dans le cadre de la sécurité civile à laquelle les représentants de l'Education nationale participent déjà activement, peut devenir l'interface de ses homologues de l'Education nationale, de collectivités locales et des autres services extérieurs de l'Etat et participer ainsi à l'amélioration d'un incontournable partenariat entre les acteurs de la prévention du risque.

Marly-la-Ville fait partie des, encore, trop rares communes du Val d'Oise qui ont sollicité l'aide de l'Etat dans leur programme d'information préventive, aide ponctuelle et pragmatique dans la mise en œuvre des décisions ministérielles (modèles d'affiche, utilisation des logos, délimitation de l'information préventive...). Cette collectivité est la première à réaliser un DICRIM comportant l'ensemble des éléments nécessaires à la (bonne) information de la population à partir du DDRM réactualisé. Bravo à l'ensemble des protagonistes !

**Catherine Chobert**

Préfecture du Val d'Oise, formatrice RMé de l'Académie de Versailles